



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chercheurs

Question écrite n° 107033

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur le mécontentement que suscite dans les milieux de la recherche, et particulièrement auprès des jeunes chercheurs, l'annonce qui vient d'être faite du projet de budget 2007. Ainsi que le rappellent les intéressés, le Gouvernement s'était engagé le 2 mars dernier, à l'occasion de la mise en débat de la loi-programme, à ce que au 1er janvier 2007, les allocations de recherche soient « portées à un niveau légèrement supérieur à une fois et demie le SMIC ». Or, signalent les jeunes chercheurs à la lecture des informations rendues publiques sur le budget 2007, il n'est prévu qu'une remise à niveau de 8 % au 1er février prochain : « le Gouvernement renonce ainsi à 75 % de la revalorisation annoncée », ajoutent-ils et se situe très loin de l'« engagement formel » de mars 2006. Tenant compte de ces éléments, il lui demande quelles dispositions il entend prendre pour que la parole de l'État soit respectée dans cette affaire et qu'il soit répondu positivement aux attentes légitimes qui s'expriment.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107033

**Rubrique :** Recherche

**Ministère interrogé :** enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** enseignement supérieur et recherche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 2006, page 10757